

Nom.....
Adresse
Tél.

Administration Communale de
Woluwe-Saint-Lambert
A l'attention du Collège des
Bourgmestre et Echevins
avenue Paul Hymans 2
1200 BRUXELLES

Bruxelles, le/12/2008

Concerne : enquête publique - Transformation et l'agrandissement du Woluwe Shopping Center (WSC) - Deck parking et bâtiments commerciaux.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs les Echevins,

Nous avons pris connaissance de l'avis d'enquête publique concernant le projet d'extension du Woluwe Shopping Center, tant au niveau des commerces que du nouveau deck parking.

Après avoir consulté les plans et documents disponibles au Service de l'Urbanisme de l'Administration communale, nous vous faisons part de nos inquiétudes, qui sont principalement les suivantes :

- La gestion des eaux de ruissellement est totalement insuffisante. Le quartier fait partie d'une zone à haut risque d'inondations. Les bassins d'orage prévus sont trop petits. Les arbres situés dans la zone marécageuse située à l'arrière des maisons paires de la rue sont sous 1 mètre d'eau, depuis la construction de la dalle de parking. Avec le nouveau projet, rien n'est prévu afin de diriger correctement les eaux pluviales vers le réseau d'égouttage et de diminuer le risque d'inondation à l'arrière des maisons coté pair. Rien n'est prévu non plus afin de séparer les hydrocarbures de l'eau avant le rejet de celle-ci. A ce propos, nous vous rappelons que toute cette zone a été classée « zone verte » !

.../...

.../...

- Nous constatons que l'entrée/sortie côté « Lambert Sud » est maintenue, ce que nous ne pouvons accepter, déjà au vu de la situation actuelle. Nous demandons instamment que ces accès soient définitivement condamnés. En effet, le nouveau deck parking amènera encore plus de véhicules dans la petite partie de la rue Saint-Lambert, entre autres parce que la rampe permettant l'accès et la sortie des véhicules aux étages est dirigée vers la rue St. Lambert. La rampe extérieure du côté du bd. de la Woluwe n'a qu'un effet positif limité et uniquement pour le trafic vers les étages et non pas sur le trafic sortant. Il n'y a plus aucune qualité de vie dans cette partie de la rue. Nombreux d'ailleurs sont ceux qui pensent à déménager. Plus aucun enfant ne peut jouer en rue vu sa dangerosité, que ce soit au niveau de la quantité de véhicules que de leur vitesse excessive.

- L'affectation des nouveaux commerces n'est pas encore connue or elle est primordiale pour pouvoir calculer l'incidence au niveau de la mobilité. Par exemple, la FNAC ne draine pas le même nombre de clients qu'un restaurant. La question se pose également par rapport aux heures d'ouverture de ces nouveaux commerces. Quelles seront les nuisances de la nouvelle extension (sonores, visuelles, pollution) pour les riverains ? Quelle sera l'augmentation du trafic dans la rue Saint-Lambert ? Surtout au niveau de la partie sens unique, déjà bien engorgée actuellement ? En effet, l'étude d'incidence indique une probable augmentation du trafic alors que la proposition du Shopping a pour objectif de réduire le trafic dans la 'petite rue St. Lambert' !

- Nous constatons que la mobilité est principalement étudiée par rapport aux voitures et peu par rapport aux autres modes de transport (futur tram, bus, vélo...). De plus, aucune zone de chargement pour les taxis n'est prévue ; ceux-ci sont nombreux et doivent systématiquement se garer en double file à la hauteur du Match. Il y a un « tout à la voiture » qui n'est plus permis actuellement, du fait du réchauffement climatique.

- Au vu du nombre de m² supplémentaires au niveau des commerces, il est inévitable qu'il y ait augmentation de l'offre de parking. Toutefois, nous ne pouvons accepter l'option du deck parking à 3 étages. Nous demandons que ce parking ne comporte que 2 étages, et ce, pour éviter autant que possible les nuisances suivantes du côté pair de la rue Saint-Lambert (partie sens-unique) :

- pollution visuelle : un certain nombre de riverains auront leur « horizon » totalement bouché à cause de la hauteur prévue ; ils devront également subir les éclairages trop vifs pendant la nuit,

- pollution de l'air : tous les riverains du côté pair de la rue seront confrontés à la pollution due aux gaz d'échappement,

- pollution sonore pour tous les riverains de la rue : coups de klaxons, crissements de freins, haut-parleurs à tous les étages, etc.

.../...

.../...

- Nous espérons que l'intention de la Commune de créer « une rue conviviale » est toujours d'actualité... En page 20 du résumé du rapport, « une liaison tout au long du deck parking est prévue », mais elle ne figure pas sur les plans actuels. D'autre part, ne serait-il pas envisageable de continuer le parc existant, peu fréquenté actuellement et d'en faire une réelle promenade jusqu'au Shopping ?

Dès lors nous demandons à être entendus lors de la réunion publique de la Commission de concertation du 13 janvier 2009.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments distingués.

Signature